



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Pénurie de Repatha et Praluent alirocumab

Question écrite n° 9107

Texte de la question

M. Stéphane Peu alerte M. le ministre auprès de la ministre du travail, de la santé, de la solidarité et des familles, chargé de la santé et de l'accès aux soins, sur la pénurie de Repatha et Praluent alirocumab en France. Depuis plusieurs semaines, des milliers de patients peinent sur tout le territoire national à se fournir de Repatha et Praluent alirocumab, deux médicaments prescrits dans le cadre de traitement de l'hypercholestérolémie chez des sujets à haut risque cardiovasculaire. Des difficultés d'approvisionnement qui inquiètent fortement les soignants et les patients et ce, d'autant plus, que les études réalisées sur le sujet, montrent que l'arrêt ou le report de ce traitement augmente nettement le risque d'AVC ou d'incidents cardiovasculaires. Le laboratoire Amgen qui fabrique le Repatha explique cette pénurie par une augmentation exceptionnelle de la demande mondiale sans pour autant garantir un retour rapide sur le marché de ce médicament, tandis que Sanofi pour le Praluent alirocumab indique que sa fabrication n'est plus économiquement viable au point même d'en demander le déremboursement. Une position du laboratoire français particulièrement mal reçue par les patients affectés au regard des 5,4 milliards d'euros de bénéfice net qu'il a réalisé l'année dernière. Alors que les maladies cardiovasculaires restent la première cause de mortalité dans le monde et la deuxième en France après le cancer, la puissance publique doit garantir la continuité des traitements et prévenir toute rupture d'approvisionnement. Dans ce contexte, il lui demande quelles mesures il entend prendre pour contraindre les laboratoires à répondre sans délai à la demande de Repatha et de Praluent alirocumab.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Peu](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (2^e circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9107

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Santé et accès aux soins](#)

Ministère attributaire : [Santé et accès aux soins](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 juillet 2025](#), page 6757